



Utilisation droit de passage

Par **Manu**, le **06/03/2010** à **13:26**

Bonjour, rn
je bénéficie d'un droit de passage pour accéder à ma propriété. Historiquement ce droit de passage ne déservait que ma maison, et donc n'est attribué qu'au propriétaire de celle-ci. rn
Depuis peu, les locataires du terrain auquel le droit de passage est rattaché utilise ce passage (et se garent dessus) pour accéder au terrain loué. rn
Puis-je m'opposer à ce trafic, sachant que le terrain dispose d'une autre entrée ne passant pas par ce droit de passage? rn
Dois-je demander une modification de l'acte notarial spécifiant que le droit est accordé uniquement au propriétaire de mon terrain? rn
Ou n'y a t'il rien à faire